

- 8h30** **Accueil des Participants**
- 9h00-9h30** **Introduction** Muriel Gautier (*responsable du Pôle Politique du Travail, DIRECCTE PACA*), Yvon Berland (*président d'Aix-Marseille Université*) et Mario Correia (*directeur de l'IRT d'Aix-en-Provence*)
- 9h30-10h00** **Jeu des questions-réponses** aux participants, travail en groupe, recueil des points de vue des participants (méthode 6*6)
- 10h00-12h30** **Pour une meilleure connaissance du contexte**
1. Politiques publiques d'emploi des jeunes : des instruments ambivalents (*Jean-François Paulin, juriste et directeur de l'IFS de Lyon*)
 2. Conditions d'emploi et conditions de travail des jeunes (*intervenant de la DARES - sous réserve*)
 3. Gestion de ressources humaines et tensions intergénérationnelles au travail (*Christian Papinot, sociologue, Université de Bretagne Occidentale*)
 4. Les jeunes et l'engagement collectif (*Charles Berthonneau, LEST*)
 5. Santé des jeunes et conditions de travail en PACA (*Gérald Magallon, médecin du travail au GEST 05 et référent PACAC de l'observatoire EVREST*)
- REPAS (buffet) —
- 13h30-13h45** **Synthèse des travaux du matin** (*Mario Correia, IRT-LEST et Philippe Mossé, LEST*)
- 13h45-16h30** **Introduction: Les expérimentations** (*Fabienne Caser, Anact - sous réserve*)
Tables rondes
1. L'accompagnement au travail des jeunes : le point de vue des acteurs de l'entreprise (*animée par Stéphanie Moullet, IRT-LEST*)
 2. Le point de vue des partenaires sociaux (*animée par Anne-Marie Gautier, expert CHSCT*)
- 16h30-17h00** **Conclusion de la Journée** Sylvie Brico (*DIRECCTE PACA*)



La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE PACA) et l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence (IRT)



organisent
une journée d'étude
sur le thème

Santé au Travail et Emploi des Jeunes dans les Entreprises

Judi 12 Septembre 2013

9h00 - 17h00

à Marseille

à l'Alcazar
(58 cours Belsunce - 13001)

La Journée a lieu à l'ALCAZAR

58, cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tél. IRT : 04.42.17.43.11

<http://irt.univ-amu.fr/journee-etude-2013>

Quelques indications...

- * Vous pouvez vous garer au **Parking du Centre Bourse**
- * Accès facile par les autoroutes **A7** et **A55**
- * Proximité de la **Gare SNCF** et de la **Gare des Autocars**.
Métro RTM Ligne 1 *Station Colbert* ou Ligne 2 *Station Noailles*. **Tramway** T1 *Noailles*



- Le repas est offert -

L'inscription est gratuite et se fait auprès de l'IRT

Formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante (cf. domaine 5)

<http://irt.univ-amu.fr/inscription-sessions-directte>

I.R.T. 12, traverse Saint-Pierre 13100 Aix-en-Provence e-mail : irt-contact@univ-amu.fr
Tél : 04.42.17.43.11 Fax : 04.42.21.20.12 Site internet : <http://irt.univ-amu.fr>

**La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE PACA)
et l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence (IRT)
organisent une journée d'étude sur les jeunes,
leurs conditions d'emploi, leurs conditions de travail et leur santé**

Le sort réservé aux jeunes en France est particulier. Tout d'abord, ils ne sont que 3 sur 10 à être en emploi, les autres poursuivant leurs études. De fait, ce sont **les jeunes les moins diplômés** qui entrent les premiers sur le **marché du travail**. Ils sont plus touchés par le **chômage** que les autres tranches d'âge et sont très fortement concernés par les tendances à la **précarisation des emplois** (plus nombreux que les autres en CDD et en intérim). De ce fait, une part importante d'entre eux se trouve « enserrée » dans des schémas où se succèdent des phases de chômage et des phases d'emploi précaire.

Il faut ajouter à cela qu'une partie des jeunes se trouve à la frontière entre **travail et formation**, ceux-là bénéficiant de dispositifs de **formation en alternance**.

Leur position sur le marché de l'emploi a bien sûr des effets sur les **types de travail** qui leur sont ouverts et sur les **conditions de travail** plus difficiles auxquelles ils sont confrontés. Ils tendent ainsi à cumuler les **facteurs de précarisation** (une instabilité des conditions de travail et d'emploi, une plus grande vulnérabilité à l'exploitation et un faible degré d'organisation collective). Ces phénomènes touchent plus fortement **certaines populations de jeunes** (femmes, faibles niveaux de formation...).

Les données concernant la santé des jeunes sont très fragmentaires, mais quelques-unes d'entre elles ne peuvent que nous inquiéter. Par exemple, dans l'Union européenne, les jeunes sont **plus exposés** que les autres travailleurs à des substances cancérigènes. De la même façon, **l'intensification du travail** affecte de façon particulière les jeunes travailleurs et celle-ci occasionne des **risques accrus d'accident**, la multiplication des **troubles musculo-squelettiques** (TMS), des problèmes de **santé mentale** liés au **stress**. En outre, les chiffres des accidents de travail sont plus élevés pour les jeunes (16,4%... alors qu'ils ne représentent que 10% de la population active).

La journée d'étude du 12 septembre, où dialogueront justement des acteurs concernés par ces problèmes (représentants du personnel, élus au comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, experts...) poursuit **deux objectifs** :

- faire le point sur les **conditions particulières** d'emploi et de travail auxquelles sont soumis les jeunes, et analyser leurs **effets sur la santé** ;
- en tirer des enseignements pour pouvoir négocier dans les entreprises des **mesures d'accompagnement** pour les jeunes, et pour pouvoir faire des **propositions** sur la prise en compte de leurs conditions de travail.

Déroulement de la Journée

Cette journée d'étude sera structurée en deux temps...

1^{er} temps : Analyse du contexte



Les études proposées apporteront une meilleure connaissance des modalités d'entrée des jeunes sur le marché du travail, de leurs conditions de travail et, une fois leur poste obtenu, des problèmes de santé particuliers que cela pose.

2nd temps : L'intervention dans les entreprises



Une première table ronde permettra de présenter des expériences d'accompagnement pour l'insertion des jeunes et une seconde table ronde exprimera le point de vue des organisations syndicales sur la question.

Public

**Membres élus des CHSCT, représentants du personnel,
membres élus des comités d'établissement...**